Bulletin mensuel d'information N° 522

Keleier Forest Landerne

Novembre 2025
Miz Du

Les annonces pour le prochain bulletin sont à transmettre par mail pour le jeudi 20 novembre 2025.

Édito du Maire

Lors du conseil municipal de septembre, nous avons validé les dernières demandes de subvention auprès de la CAPLD afin d'assurer l'équilibre financier du projet de construction des trois logements sociaux situés au-dessus du futur restaurant. Le chantier devrait débuter d'ici la fin de l'année.

Le mois de novembre sera quant à lui rythmé par le traditionnel **Salon des Arts Forestois**, qui se tiendra les **29 et 30 novembre**. Cette édition aura le plaisir d'accueillir **James Burgevin** en tant qu'invité d'honneur.

Enfin, le **repas des aînés** aura lieu le **14 décembre** au restaurant *La Capsule*. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, pensez à retourner votre coupon en mairie !

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43
Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr
Page Facebook : https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau

Horaires d'ouverture :
L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : **Fermée le matin** / 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 11h

Retrouvez les actualités
et les alertes importantes
de La Forest sur **PanneauPocket**

DATES À RETENIR

Sam 08/11	Collecte de journaux - APE G. Brassens - 11h
Mar 11/11	Cérémonie commémorative de l'Armistice – 11h
Sam 15/11	Rougail Saucisse – JGF Football – 19h
Mar 18/11	Lecture pour les tout-petits - 10h
Sam 29 & dim 30/11	"Week-end des arts Forestois"
Lun 01/12	Atelier numérique - Salle Taliesin - 18h30
Dim 14/12	Repas des aînés (inscription en dernière page)

Infos pratiques

Eau du Ponant

Le bureau de Landerneau se situe au n°2 place du Bois Noir, (près du cinéma, au-dessus du restaurant Izee) et celui de Guipavas se trouve au n°210 boulevard François-Mitterand. Ils sont ouverts à tous les usagers du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.
Un numéro est à votre disposition : 02 29 00 78 78.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
- Secrétariat : ……02 98 21 37 67
- Service environnement : …… 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : …… 3949
- CPAM : ……3646
- Mission locale : …… 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 6 et 20 novembre

Ordures ménagères : 13 et 27 novembre

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Concernant notre commune, **le conciliateur de justice exerce tous les jeudis après-midi en mairie de Guipavas.**
Il peut être saisi en appelant le **02 98 42 71 00**.

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) **:**
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance :
Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc…
51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :
Hubert CASTREC – Tél :02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :
Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Pharmacies de garde du dimanche de 9h30 à 20h : liste non communiquée suite à un mouvement de grève, composez le 3237 pour connaître la pharmacie de garde sollicitée.

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez ***le 3237.***

Maison de santé – Madeleine LAGADEC
2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :
Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :
Après 19h et WE appeler le **15.**

Infirmières :
Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :
Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77
Sur rendez-vous.

Orthophoniste :
Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :
Michèle QUEFFELEC LE ROY
Tél : 06 79 12 18 51

Vie Paroissiale – Messes

Samedi 1er novembre messe à 9h30 à La Forest-Landerneau, célébration des défunts à 14h30 à Saint-Divy.

Dimanche 16 novembre messe à 10h30 à La Forest-Landerneau.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire, reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.
Pauline BENOIT, 1ere adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse) reçoit sur rdv après 18h : M, M ou J.
Erwan GALERON, 2ème adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)
Marilyne BENOIT, 3ème adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)
Olivier BESCOND, 4ème adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme), reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Extraits du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 29 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 septembre à 20 heures et 00 minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Adoption du PV du Conseil municipal du 23 juin 2025 par 17 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA).

ORDRE DU JOUR

1- Organisation de réunions publiques et d'animations dans le cadre des élections politiques : Fixation des tarifs de mise à disposition des locaux communaux et d'espaces publics de la commune

M. Le Maire informe l'assemblée que durant les campagnes électorales, les partis politiques ou les listes de candidats sollicitent la mise à disposition de salles ou d'espace publics pour l'organisation de réunions ou animations.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'approuver les mises à disposition des locaux à titre gracieux, sous réserve de disponibilités de ceux-ci.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- D'APPROUVER les mises à disposition à titre gracieux de locaux communaux et d'espaces publics de la commune de La Forest-Landerneau, au bénéfice des partis politiques et des listes de candidats, pour l'organisation de réunions publiques et d'animations pendant la campagne électorale ;

2- Projet LA CAPSULE : Versement d'une subvention de 35 500 € à Finistère Habitat

M. Le Maire expose à l'assemblée les difficultés soulevées par Finistère Habitat pour assurer l'équilibre financier de la construction des 3 logements sociaux programmés dans le cadre du projet de « La Capsule ».

L'opération visait à acheter en VEFA 3 logements locatifs sociaux mais ne répondait pas aux critères du PLH. Face à cette contrainte, Finistère Habitat avait informé avant l'été sa décision de se retirer du projet.

Lors de son Conseil de Communauté du 26 juin 2025, la CAPLD a adopté la mise en œuvre du dispositif d'aide au déficit d'opérations de logements en renouvellement urbain.

Sous réserve de la conformité du projet de Finistère Habitat au PLH, la CAPLD pourrait examiner le dossier de la commune de La Forest-Landerneau pour cette opération de centre-bourg qui permet la création de logements et le maintien de l'activité commerciale.

2 scénarios sont alors envisageables :

➢ Le scénario 1 ne répond pas aux critères du PLH et maintient un montage de 3 logements sociaux, à savoir 1 PLS, 1 PLUS et 1 PLAIo. Cette option reste conditionnée à l'obtention d'une subvention d'équilibre de 37 500 €, correspondant à la moitié du besoin en fonds propres mais finançable uniquement par la commune.

➢ Le scénario 2 – conforme au PLH – propose une modification des typologies de logements sociaux avec 2 logements en PLUS et 1 PLAIo. Cette option implique une subvention d'équilibre de 59 500 €.

La commune de La Forest-Landerneau et la CAPLD ont fait le choix de s'orienter vers le scénario 2 conforme au PLH, comprenant la construction de 2 logements sociaux en PLUS et 1 en PLAIo.

Cette orientation permet à la fois de respecter le PLH et les besoins en typologie de logements identifiés au cours du diagnostic, mais aussi à Finistère Habitat d'obtenir une subvention globale de 59 500 €, correspondant à la moitié du besoin en fonds propres :

➢ 24 000 € financés par la CAPLD, au titre du PLH, conformément à la réglementation en lien avec les subventions pour la production de logements locatifs sociaux ;

➢ 35 500 € complémentaires versés par la commune de La Forest-Landerneau, dans le cadre du dispositif d'aide pour le déficit foncier de l'opération, porté par la CAPLD.

Cette modification implique à Finistère Habitat la mise à jour de leur dossier auprès des services de l'Etat sur les typologies de logements locatifs sociaux, pour un enregistrement à la programmation 2025.

La convention financière, précisant les modalités de versement de la subvention exceptionnelle à Finistère Habitat, figure en annexe de la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 17 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal MELLAZA) :

- AUTORISE M. le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 35 500 € à Finistère Habitat pour la construction de 3 logements sociaux programmés dans le cadre du projet de « La Capsule » ;
- AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention financière ci-jointe avec Finistère Habitat.

3- Projet LA CAPSULE : Demande de subvention auprès de la CAPLD au titre du déficit foncier de l'opération

M. Le Maire informe l'assemblée que la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) accompagne les communes de son territoire dans les projets de création de logements sociaux, dans un contexte de renouvellement urbain plus onéreux, et répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'aide prend la forme d'une subvention versée à la commune portant le projet et destinée à couvrir une partie du déficit de l'opération immobilière. Ce déficit d'opération prend en compte de manière globale les dépenses d'acquisition du terrain, les études, les travaux de démolition, de dépollution et/ou de requalification, de construction ou reconstruction. Le taux d'intervention est fixé à 30 % du déficit, plafonné à 50 000 € par opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 18 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal MELLAZA) :

- AUTORISE M. le Maire à solliciter les services de la CAPLD pour une subvention de 50 000 € au titre du déficit foncier de l'opération « LA CAPSULE » ;

4- Mise en place et fonctionnement de sites de compostages de proximité : Convention de partenariat entre la commune et la CAPLD

M. Le Maire informe le Conseil de la mise en place de 2 sites de compostages sur la commune et qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour régulariser la situation avec la CAPLD, sous forme de convention.

A La Forest-Landerneau, 2 sites de compostage ont été retenus :

- Salle polyvalente
- Impasse Sheridan

La convention de mise en place et fonctionnement des sites de compostage de proximité précise l'objet, les droits et obligations, ainsi que la durée de la convention (2 ans).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par vote à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à mettre en place deux sites de compostages partagés à l'arrière de la salle polyvalente et au niveau de l'impasse Sheridan ;

5- Acquisition des deux parcelles B1409 et B521

M. Le Maire précise que, pour sécuriser l'accès aux entreprises situées dans la zone de la Grande Palud, il apparaît opportun d'acquérir les 2 parcelles numérotées au cadastre de la Commune aux sections B 1409 et B521. Le propriétaire ne s'oppose pas au projet et les parties sont convenues d'une vente amiable au prix symbolique de 1 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de recevoir en la forme administrative l'acte d'acquisition tel que décrit ci-dessus, effectuer toute formalité, et signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à représenter la Commune de La Forest-Landerneau à l'acte tel que décrit dans la présente délibération pour sa signature.

6- Attribution et vote de la subvention OGEC pour la restauration scolaire de l'école privée Sainte Anne

Au titre de l'année scolaire 2024-2025, Pauline BENOIT propose au Conseil municipal l'attribution d'une subvention à l'OGEC de l'école Sainte Anne pour la restauration scolaire.
Le mode de calcul est le suivant : relève du nombre de repas facturés par le fournisseur du restaurant scolaire de l'école Sainte Anne de l'année N-1, que l'on multiplie par la participation repas déterminée par la municipalité.
Pour l'année scolaire 2023-2024, la commune a versé 6448 € pour 10 020 repas facturés, soit une participation de 0,64 € par repas (0,63 € en 2022-2023).
Comme pour les autres subventions versées aux associations lors du Conseil municipal du 23 juin 2025, il est proposé à l'assemblée d'augmenter la participation communale de 1 % liée à l'inflation, ce qui nous donne une participation au repas de 0,65 €. 10 263 repas ont été facturés en 2024-2025, soit 10 263 x 0,65€ = 6 670€.

Année scolaire	Nombre de repas facturés	Subvention municipale	Subvent° au repas
2022-2023	9 580	6 044 €	0,63 €
2023-2024	10 020	6 448 €	0,64 €
2024-2025	10 263	6 670 €	0,65 €

Pauline BENOIT apporte des compléments d'informations à l'assemblée sur les effectifs des deux écoles de la commune. Pour l'année 2025/2026, à la rentrée de septembre, 92 élèves sont scolarisés à l'école Georges Brassens et 88 élèves à l'école Sainte Anne.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le versement de la subvention de 6 670 € à l'OGEC de l'école Sainte Anne pour l'année scolaire 2024-2025.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 de la commune.

7- Fixation de la cotisation 2025/2026 du Foyer des jeunes

Pauline BENOIT informe l'assemblée que le Conseil municipal doit se prononcer sur le montant de la cotisation annuelle du foyer des jeunes du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Il est proposé de maintenir le tarif de la cotisation annuelle du foyer des jeunes à 60 € (pas de modification depuis l'année 2022) afin de financer du matériel et des jeux pour les activités.

Pauline BENOIT précise que 21 enfants se sont inscrits à la rentrée de septembre 2025, dont 3 jeunes (scolarisés en 6ème) qui ne viendront que sur les vacances scolaires.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le maintien de la cotisation annuelle à 60 € du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

8- Informations / questions diverses

Opération de réhabilitation de 4 logements locatifs sociaux

M. le Maire informe l'assemblée que des travaux de réhabilitation seront réalisés sur 4 logements sociaux de la commune, gérés et financés par Aiguillon construction, situés du 18 au 21 rue Duguesclin (3 T2 et 1 T3).

Les travaux consistent à un changement de chauffage avec l'installation d'une pompe à chaleur (en remplacement de convecteurs électriques), le renforcement de l'isolation des combles et l'amélioration de la ventilation. Il est également prévu une opération d'entretien via la reprise du bardage, la réfection des encadrements de fenêtres, la révision des menuiseries extérieures, l'amélioration des installations électriques et la vérification des toitures.
Le coût total estimé du projet s'élève à 128 700 € TTC.

Une subvention de 8 000 € sera versée par la CAPLD au titre de l'aide à la rénovation énergétique (2 000 € par logement x 4). L'aide prévisionnelle de l'Etat pour cette opération sera de 6 000 €.

Don de sang

Café des aidants

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (C.L.I.C.) vous informe :

Les rencontres mensuelles « Café des aidants du pays de Landerneau-Daoulas » continuent à la rentrée.

Rendez-vous de 14h à 16h :

Les 1ers jeudis du mois, au bar lounge Two the Moon 2 place du Bois Noir 29800 Landerneau,
Les 2èmes vendredis du mois, au bar-épicerie Les Orties, 1 route du Moulin du Pont 29450 Le Tréhou,
Les 3èmes vendredis du mois, au café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper 29460 Daoulas.

Gratuit et sans inscription. La seule condition pour y participer : l'aidant ou la personne aidée doit habiter une des 22 communes de notre territoire.

Les thèmes :
Novembre : Et la tendresse dans tout ça ?
Décembre : Qu'est ce qui pourrait changer dans ma vie ?

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de novembre 2009 :** en application de la loi du 28 octobre 1997.

Commémoration de l'Armistice

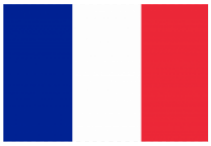

La cérémonie commémorative de la signature de l'Armistice de 1918 se tiendra le **mardi 11 novembre 2025, à 11h**, sur notre commune.

Cette cérémonie appelle, dans le cadre du Devoir de Mémoire, à se souvenir de l'ensemble des combattants et victimes de tous les conflits.
Elle se déroulera en présence des élus, des représentants des combattants de La Forest-Landerneau, de St-Divy et de St-Thonan.

Elle sera rehaussée par la présence du Commandant de la Frégate multi-missions Normandie et d'un piquet d'honneur de ce bâtiment.

Les enfants des écoles Sainte Anne et Georges Brassens ont également prévu la lecture de poèmes.

La population est invitée à participer nombreuse pour honorer ceux qui ont été jusqu'au sacrifice suprême et partager sereinement un moment de convivialité intergénérationnel.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à tous les participants à l'issue de la cérémonie.

État civil

Bienvenue à : Noé QUIMERC'H & Lila DEGROOTE

Urbanisme

Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- Route de l'Elorn – Terrasse bois autoportée
- Route de Kerhuon – Modification installation panneaux photovoltaïques
- Kermorvan – Réhabilitation complète du réservoir

Accords :

- Allée de Coat Mez – Ravalement
- Rue Duguesclin – Ravalement
- Route de Kerhuon – Modification installation panneaux photovoltaïques
- Kermorvan – Réhabilitation complète du réservoir

Permis de construire

Demandes :

- Rue André Garrec – Maison individuelle

Rejet tacite :

- Rue André Garrec – Maison individuelle

Aménagement

➢ **Abris pour arrêts de car scolaire**

Les 4 arrêts de car scolaire de notre commune qui desservent le collège public de secteur Camille Vallaux (Le Relecq-Kerhuon - ligne 2654), vont être équipés d'abris d'ici fin novembre.

Nos agents communaux ont préparé les emplacements qui vont recevoir ces aménagements.

➢ **Équipement stade municipal**

Du **23 au 26 septembre**, l'entreprise Squiban a procédé au remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement au stade de football de notre commune.

Ces travaux ont permis d'améliorer considérablement l'éclairage pour les utilisateurs et de diviser par 3 la consommation d'électricité.
Coût du projet financé par la commune : 33 800€.

Entretien

Passage de la balayeuse :

Il se fera sur la commune le **vendredi 28 novembre**

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

Téléthon

Le Téléthon 2025 se déroulera cette année le 5 et 6 décembre prochain.
Une marche et une course à pied auront lieu au départ de Landerneau et de la Forest.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Si vous souhaitez organiser une manifestation, n'hésitez pas à contacter Marilyne Benoit à l'adresse suivante : mairie@la-forest-landerneau.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :
Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57
Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.
Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 18 novembre 2025 à 10h

Inscriptions auprès de Céline et Célia
Relais Petite Enfance : 06 79 78 75 70

Les séances sont animées par Corinne, Christine, Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Mois sans tabac

Recevez gratuitement votre kit pour augmenter vos chances de devenir ex-fumeur.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Frelons à pattes jaunes : piégeage d'automne & alerte sur la décision de la CAPLD

La lutte contre les frelons à pattes jaunes (ou frelons asiatiques) reste un enjeu important pour notre commune.
À ce jour, **19 nids** ont été déclarés, contre **17 l'an dernier**.
Grâce à la **mobilisation des habitants**, au **piégeage de printemps** et à l'implication des **apiculteurs**, la prolifération de cette espèce invasive est mieux maîtrisée. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation, ainsi qu'aux **référents municipaux** et **apiculteurs** qui œuvrent sur le terrain.

Piégeage d'automne : c'est reparti !
La période de piégeage d'automne débute avant l'arrivée du froid. Les **reines fécondées** quittent actuellement les nids secondaires pour **hiberner** dans les souches, les haies ou les talus. Installer des **pièges sélectifs** dès maintenant permet de réduire le nombre de reines fondatrices pour la saison prochaine. Deux **nids secondaires importants** ont été repérés **à Kerarzel** et au **hameau de Rulan**.

Décision de la CAPLD : fin du traitement des nids à plus de 10 mètres.
La **Communauté de communes (CAPLD)** a récemment décidé **de ne plus faire détruire les nids situés à plus de 10 mètres de hauteur**. Selon la **FDGON**, qui conseille la CAPLD, cette hauteur ne présenterait pas de danger particulier. Des **dérogations** sont néanmoins possibles, mais uniquement si le nid est **proche d'une école ou crèches**.

Conformément à cette décision, les nids concernés **ne seront pas détruits par la collectivité** : leur traitement est désormais **à la charge et à la demande des habitants ou de la mairie**. La mairie informe donc chaque déclarant de cette nouvelle règle au moment du signalement.

Piège à frelons

Enfance - Jeunesse

École G. Brassens

APE
COLLECTE DE JOURNAUX

Sam 8 nov.

11h – 12h
Salle omnisports

Collecte de papier journal UNIQUEMENT, merci !

***

École Ste Anne

Nettoyons la nature

Lundi 29 septembre, l'ensemble des enfants de l'école ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » parrainée par les magasins Leclerc.
Les enfants accompagnés par de nombreux parents se sont rendus dans plusieurs lieux (le city, la plage de la gare, le parc, les bois...) afin de récolter les déchets qui jonchaient le sol.
Cette opération était la première action menée dans le cadre du projet d'école dont le thème est l'écologie dans notre environnement proche.
Suite à cette récolte, les enfants ont trié les déchets et appris dans quelle poubelle on pouvait les jeter.

Plusieurs actions jalonneront l'année : visite à Triglaz, réalisation de jardinières, participation à une animation sur le tri des déchets...

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail :
foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com
Adresse : Gymnase - 4, Rue Talamon

05/11/2025 : Badminton

12/11/2025 : Hôtel à insectes 1/2

19/11/2025 : Hôtel à insectes 2/2

26/11/2025 et 03/12/2025 :
Fermeture exceptionnelle

Sortie patrimoine

Retour sur la journée du 24 septembre, où Janine et Anne ont raconté aux jeunes les histoires de la commune et de son riche patrimoine.
Au programme de la matinée : visite de la chapelle st Anne, du blockaus, du porche du manoir, puis récit de l'histoire du parachutiste Sheridan, mort pendant la guerre.

L'après-midi, elles ont enchaîné avec l'histoire magique de Taliesin, la visite du château (où 2 chauves-souris ont pu être aperçues) et pour terminer, elles ont raconté l'histoire du passeur à la grève.

Un grand MERCI à Anne et Janine !

JGF Badminton

Le club de la Joyeuse Garde Forestoise de la Forest Landerneau rassemble chaque semaine une soixantaine de passionnés de badminton, adultes et enfants confondus venant de la Forest-Landerneau, Saint Divy, Landerneau …
Ici pas besoin d'être un champion : l'objectif est avant tout de partager un moment sportif dans la bonne humeur, dans une ambiance conviviale et détendue !
Le club est ouvert à tous les niveaux, avec une pratique orientée en loisir, ou chacun peut progresser à son rythme tout en s'amusant. Les entraînements se déroulent dans la salle omnisport de la Forest Landerneau selon les horaires suivants :
Les adultes se retrouvent les mardis de 19h30 à 22h et le vendredi de 19h à 21h30 pour jouer ensemble en simple ou en double.
Pour les enfants en primaire les séances se déroulent le mercredi de 18h30 a 19h30 et celles des élèves au collège et plus entre 19h30 et 20h30.
Que vous soyez débutant ou confirmé, vous êtes les bienvenus pour venir découvrir ce sport dynamique dans une atmosphère chaleureuse et familiale.

Nos adhérents ont sorti leur plus beau t-shirt rose.

Merci à tous pour votre participation.

Les Arts Forestois

JAMES BURGEVIN
Invité d'honneur

Connaissez-vous cet univers où géométrie rime avec poésie ?
Ici lignes et lumière s'accordent dans cette atmosphère, axes essentiels de sa création, travail d'interprétation et de recomposition de la réalité. Peintre autodidacte d'une grande modestie, James BURGEVIN a su abattre les barrières qui le séparaient des plus hautes marches avec des expositions personnelles en province, à Paris, en Allemagne, à Bruxelles etc... Une cotation AKOUM lui a été attribuée. Venez découvrir cette magnifique synthèse de la ligne et de la couleur.
JAMES BURGEVIN sera accompagné de multiples talents, dont certains encore inconnus des Forestois.

Le samedi 29 et dimanche 30 novembre
De 10h à 18h
Salle Polyvalente - Entrée Libre

A l'issue de l'exposition un tirage au sort désignera le gagnant d'une œuvre offerte par James BURGEVIN.

Val Elorn

- **Randonnée adaptée du 1er octobre**

C'est par une journée radieuse que le club "Val Élorn" a guidé 80 sportifs de neuf associations du département pour une journée de randonnée pédestre dans les bois de Coat-Mez (5 km) et sur la voie verte (3.5 km) en bordure de l'Élorn. La salle polyvalente avait été mise à disposition par la mairie pour assurer les collations. Quatre bénévoles du club forestois et 12 étudiants de l'ITES ont participé au bon déroulement de cette journée riche sur le plan des interactions. Une belle échappée pour tous les participants et pour les organisateurs des Genêts d'Or de Plabennec.

- **Assemblée Générale**

L'assemblée Générale du Club Val Elorn se tiendra le **mardi 02 décembre** prochain à la salle Polyvalente de La Forest-Landerneau.

Bilan de l'année écoulée suivie d'un repas servi par le traiteur St Guenal de Landivisiau.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent auprès des responsables et ce jusqu'au lundi 24 novembre dernier délai.
Merci de bien vouloir accompagner votre inscription du règlement de 25€.

La cotisation pour l'année 2026 est quant à elle fixée à 20€ par adhérent.

JGF Foot

Café de la gare

Les commandes de pain sont possibles pour réception du jeudi au dimanche (boulangerie LE DARZ de Landerneau, pas de modification malgré le changement de propriétaire) au 02 98 20 20 80.

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1er et 3ème lundi du mois 17h/19h.**

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

Restaurant La Capsule

Samedi 15 novembre :
Back To Sfox Sel
Tartiflette sur place ou à emporter : 19h

Dimanche 16 novembre :
Fest Deiz

La saison des fest deiz des troisièmes dimanches du mois organisée par TI AR VRO a repris à la Capsule. Les 6 musiciens et chanteurs de BEP SORT, les chanteurs HERGUALC'H-BERBEY et les danseurs ont passé un moment de joies et de bonheur sur un répertoire musical et de danses variés.

Le plancher authentique et la scène de l'ancienne salle de Bal régalent les amateurs fidèles des Fest Noz et fest deiz. L'initiation animée par Gwenole et Gäelle a lancé l'après-midi.

La vieille branche propose élagage, taille d'arbres et abattage délicat, intervention propre et rapide pour vos précieux arbres. Leo : 0604016608

***

Virginie, 47 ans, ancienne aide-soignante, propose ces services d'aide à domicile (tout public) :

- Ménage courant
- Courses
- Accompagnement à des RDV
- Garde d'enfants en périscolaire
- Surveillance personnes âgée

Paiement en chèque Césu. N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements **06.86.30.00.87.**

***

1PEC, société basée sur la commune de la Forest-Landerneau recherche un chauffeur/laveur (h/f) pour la prise en charge d'ensembles routiers sur sites privés à Ploudaniel et Landerneau : mise à quai, dépotage du lait, mise en lavage et mise en stationnement. Vous êtes la personne que nous recherchons si : vous avez le permis EC (obligatoire), vous êtes autonome, rigoureux et ponctuel, et que vous êtes à l'aise avec le travail en extérieur.
Type d'emploi : Temps plein, CDI
Rémunération : 1 850€ nets
Nombre d'heures : 35h/semaine
Horaires de travail : de 14h à 21h (en semaine et 1 week-end sur 2)
Alors si vous êtes motivé(e) par ce travail, débutant(e) ou expérimenté(e) et que vous souhaitez contribuer à notre développement, n'hésitez pas à postuler pour rejoindre notre équipe ! Merci d'adresser CV et lettre de motivation à : sasu1pec@gmail.com

***

***

Je suis Emilie Kerdraon, habitante de la Forest-Landerneau et Infirmière Coordinatrice à l'Ehpad de Kerampere à Brest.
Je vous fais parvenir l'appel aux dons pour l'achat de matériel de sports adaptés pour les Ehpad des Genêts d'Or. Objectif : accompagner les aînés à faire du sport, en complément des activités APA déjà mise en place. Chaque don est important pour que ce projet puisse aboutir.

Plus d'informations en suivant les liens :
https://m.youtube.com/watch?v=KQWAAJYBhYI&t=7s&pp=2AEHkAIB

https://www.lesgenetsdor.org/association/nous-soutenir/appels-aux-dons/sport-adapte/

***

Marchons, Respirons
Renseignements et réservations :
Sylvie Lejeune
06.03.26.72.02

marchonsrespirons@gmail.com
www.marchons-respirons.fr
facebook.com/marchonsrespirons

Le planning de novembre et décembre 2025

Marche énergétique :
- De 14 à 16h : 7/11, 27/11, 2/12, 12/12 & 16/12
- De 10h à 12h : 11/11 & 20/11

Marche nordique, en conscience, avec apprentissage de base : de 14h à 16h
- Novembre : 6/11, 13/11 & 25/11
- Décembre : 4/12, 9/12 & 18/12

Bain de Forêt (2 heures) :
- mardi 18 novembre, de 14h à 16h
- samedi 13 décembre, de 10h à 12h

Bain de Nature au bord de l'Elorn (2 heures) :
- Dimanche 30 novembre, de 10h à 12h

A la découverte de la forêt avec les bébés (enfants de moins de 3 ans) :
- mercredi 26 novembre, de 10h à 11h15

Les lieux exacts de RDV de ces activités seront communiqués à l'inscription.

JOURNÉE DÉCOUVERTE
La Bulle Enchant'Cœur

Espace bien-être et thérapeutique par le tissage des voix.
Des ateliers/évènements aux diverses thématiques.

Samedi 29 novembre 2025
Salle TALIESIN, La Forest-Landerneau

1, 2, 3 et 4 ateliers bulles de découverte, au choix 💙

- 11h30 à 12h30 : Renseignements et dernières inscriptions (sous-réserve de places).
- Bulle n° 1 : **Yoga du son, voyelles et couleurs**. 13h à 14h : Accueil sons, vibrations en conscience. Aide au lâcher-prise. Sonothérapie'voix. Visualisation (Adultes)
- Bulle n° 2 : "**Relaxa'son-Médita'son**". 14h30 à 15h30 Moment présent et doux. Voyage du son. Enchantement. Souffle de sérénité (Adultes)
- Bulle n° 3 : **Circle Songs** : 16h à 17h : Composer, oser, s'alléger. Confiance en soi. Créativité. Joie et énergie (Adultes)
- Bulle n° 4 : **Douceur de bulle**. 17h30 à 18h30

Spéciale "son berceuse".
"Chant-Son" de maternité, et, de l'enfant intérieur.
- S'adresse aux femmes et couples dans le désir d'enfant
- Femme enceinte, avec ou sans leur compagnon ou compagne ;
- Famille avec bébé, à partir de 3 mois (gratuité bébé), et, enfant jusque 5 ans ;
- Personnes en situation de handicap ;
- Et, dames et messieurs de 18 à 100 ans qui ressentent le besoin de bercer leur enfant intérieur.

(À visée intergénérationnelle)

Sur inscription au : 06.58.58.14.59.
Informations et des posts, Page fb : La Bulle Enchant'Coeur

"Enchantez votre bulle".
Véronique du Bois, maman de la Bulle Enchant'Coeur

***

Atelier Sophro ludique pour pré-ados (11-14 ans)
"Libère tes peurs !" au Gymnase de la Forest-Landerneau (proche de l'école Sainte-Anne)
Samedi 15 novembre 2025 de 14h à 15h.

Apprends à apprivoiser tes peurs pour avancer plus sereinement avec des astuces simples, des jeux de respiration et de relaxation, puis un voyage imaginaire.

Venez seul-e, avec un parent ou un-e pote

Groupe : limité à 10 participants. Atelier : 10 €/pré-ado
Pour l'atelier, pensez à apporter un tapis de sol, un coussin, un plaid, une bouteille d'eau et prendre une tenue décontractée.

Réservation obligatoire avant l'atelier au 06 34 03 93 09, valerie@sophro-energies-magnetisme.fr, ou www.sophro-energies-magnetisme.fr

Mobilité :

- Vélo LD (location longue durée de vélos à assistance électrique) : nouveautés avec une tarification hivernale encore plus attractive et possibilité de renouvellement des locations ;
- Covoiturage : prolongation des 20 trajets offerts pour les passagers sur l'application BlaBlaCar Daily
- Ligne 939 Landerneau <> Daoulas du réseau BreizhGo : faites des économies sur les abonnements grâce au remboursement employeur
- Ribin'AD (transport en commun à la demande) :
  > Ribin'AD est désormais utilisable seul dès 12 ans (autorisation parentale à fournir pour le 1er trajet)
  > Offre promotionnelle PASS DUO JEUNE & SENIOR (2 tickets pour le prix d'1) pendant toutes les petites vacances scolaires.

Activités numériques :

Dans le cadre de ses missions de conseiller-médiateur numérique au sein du service cohésion sociale de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), le conseiller numérique propose d'intervenir à nouveau dans les communes dans le cadre des activités numériques collectives gratuite et sur inscription.

Sur La Forest-Landerneau, il interviendra :

Le lundi 1er décembre 2025 de 18h30 à 20h en salle Talisein
Thème : « Faire face aux tentatives d'anarques ! »
Inscription obligatoire en mairie ou à la CAPLD

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Message d'alerte et de prévention du groupement de la gendarmerie départementale du Finistère.
Du fait du passage à l'heure d'hiver, les cambrioleurs s'activent alors que vous êtes toujours au travail.

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DU FINISTÈRE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ !

ALERTE CAMBRIOLAGE

RESTONS VIGILANTS

Les journées se raccourcissent et nos maisons sont plongées dans l'obscurité bien plus tôt !
Les cambrioleurs ne manquent pas d'en profiter.
Entre 17 heures et 19 heures lorsque la nuit tombe --> de nombreuses maisons ne sont pas encore éclairées ... et c'est très facile de le repérer pour cambrioler.

BONNE PRATIQUE :

Pendant votre absence, il est possible de **donner l'illusion d'une présence chez soi en déclenchant un éclairage**
--> ampoules connectées, veilleuse, programmateur pour allumer une lampe ...

- LES BONS RÉFLEXES POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES -

Pour se protéger, il y a des gestes qui relèvent du bon sens, des astuces et parfois même quelques petits gadgets technologiques. Tour d'horizon en trois commandements.

✔ 01) - Les portes et les fenêtres, tu fermeras.
Ça parait évident mais il est toujours bon de le rappeler : fermer les portes et le portail à clé, ça fait perdre du temps aux cambrioleurs. Et c'est bien là le but de la manœuvre : les décourager avant même qu'ils ne pénètrent dans la maison. Dans le même ordre d'idée, que l'on parte en vacances, en week-end ou simplement au travail, il est toujours bon de vérifier que les fenêtres sont bien fermées.

✔ 02) - Les clés de la voiture, tu rangeras.
C'est le coup classique : on laisse les clés de la voiture sur la petite tablette de l'entrée. Et avec l'ouverture automatique, on retrouve la voiture en un clin d'œil (surtout si elle est dans le garage ou garée dans la rue). Alors si vous partez sans votre véhicule, il est conseillé de laisser les clés dans un endroit discret, voire insoupçonné.

✔ 03) - Les objets de valeur, tu cacheras.
Là aussi, le but est de surprendre pour retarder les voleurs. Les boites à bijoux, c'est joli mais convenu. Il vaut mieux cacher les perles et les objets de valeur dans des endroits moins évidents que le placard de la salle de bain ou l'armoire de la salle à manger. Soyez créatifs !

En cas de comportement suspect aux abords de votre domicile,
du domicile de voisins, dans votre quartier :
1 réflexe > faites le 17

Repas des Aînés

Un repas sera offert, par le Centre Communal d'Action Sociale, aux personnes de 70 ans et plus. Il aura lieu le **dimanche 14 décembre** prochain à 12h, à La Capsule.

Les personnes qui souhaitent participer à ce repas doivent impérativement s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie **pour le samedi 29 novembre**, à l'aide du coupon ci-dessous. Pour des questions d'organisation, aucune inscription ne sera prise après cette date.

Le conjoint, n'ayant pas 70 ans, peut prendre part à ce repas moyennant une participation financière de 35 € - chèque à l'ordre de la CAPSULE à remettre avec le bulletin d'inscription.

Coupon à déposer à l'accueil de la mairie ou par courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

✂.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....Tél : .....

Participera (ont) au repas organisé par le CCAS :

☐ Seul(e) ☐ Accompagné(e) de son conjoint(e)

Conjoint(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....Tél : .....

Attention, les bulletins d'inscription ne sont plus envoyés par courrier.

Vos données collectées via le coupon d'inscription ci-dessous sont enregistrées auprès du service CCAS. Vous pouvez à tout moment vous opposer à apparaître sur cette liste dédiée en informant le service concerné ou le délégué à la protection des données de la commune. Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée à l'accueil de la mairie ou le site internet de la commune.

Direction de Publication

- Editeur de publication : Mairie – Le Bourg – 29800 La Forest-Landerneau - protection.donnees@cdg29.bzh,
- Directeur de publication : M David ROULLEAUX
- Diffusion : distribution des bulletins municipaux à domicile, disponible à l'accueil de la mairie et publication sur le site internet de la commune.
- Tirage : 1000 exemplaires